

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 27 (1891)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : De l'enseignement du français dans la Suisse allemande (fin). Quatrième liste de mots simplifiés. — Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. Genève. Berne. Zurich. Grisons. Italie. Ligue pédagogique de la paix. — Exercices scolaires : Langue française. Problèmes pour les sociétaires. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

De l'enseignement du français dans la Suisse allemande

(FIN)

Le but de l'enseignement élémentaire sera donc avant tout l'étude de la prononciation. On doit placer à la base de l'étude de la langue une simple imitation du mot parlé. Les deux premières années, peu ou point de grammaire.

« Si vous commencez par mettre le mot écrit sous les yeux de l'élève, dit encore M. Bréal, si vous lui enseignez ensuite la prononciation, celle-ci aura peine à prévaloir sur le témoignage des yeux. L'enfant qui articule bien, prend plaisir à se répéter les mots et les phrases; il prend confiance en lui-même en voyant qu'il se rend maître d'un instrument nouveau. »

Peu à peu l'élève arrive sans s'en douter à prononcer distinctement, à lire ou réciter sans précipitation; à respecter les temps de repos indiqués par la ponctuation.

Outre l'importance donnée à l'étude de la prononciation, on est généralement d'accord pour faire de la lecture le vrai centre de l'enseignement.

En effet, comme dit Vinet, « les grammaires et les dictionnaires sont à la longue ce qu'un herbier est à la nature. La langue française est répandue dans les classiques comme les plantes dispersées dans les vallées, au bord des lacs et sur les montagnes. C'est dans les classiques qu'il faut aller cueillir les beautés de la langue, les respirer, s'en pénétrer, c'est là qu'on la trouvera

vivante, mais il ne suffit pas d'une promenade inattentive à travers ses beautés. »

La lecture bien traitée est le moyen d'enseignement le plus propre à amener l'élève à une connaissance exacte du mécanisme et de l'esprit de la langue.

« Pour être fructueuses, remarque M. Miéville, qui a enseigné quarante ans au gymnase de Berne, les lectures doivent être doublement graduées ; elles doivent offrir une gradation quant aux difficultés matérielles de la langue et une gradation quant au contenu et aux difficultés littéraires. Elles se feront donc sous le point de vue grammatical et pratique pour apprendre la langue et sous le point de vue littéraire et artistique pour jouir de la langue. » ⁽¹⁾

A la lecture viendront se subordonner nombre d'exercices grammaticaux. Par des questions bien posées, l'élève apprendra l'emploi des pronoms, la fonction des mots dans le discours, la construction de la phrase, etc., tout en restant dans la langue étrangère et y dirigeant toute son attention, sans l'intermédiaire de l'allemand. Puis une fois le morceau lu bien compris, l'élève trouvera de lui-même les différences caractéristiques dans le génie des deux langues.

S'inspirant du P. Girard et de son Cours éducatif de langue maternelle, on fera conjuguer les verbes dans des propositions, mettant ainsi la conjugaison au service de la syntaxe. L'élève verra toujours plus que la langue est un tout, un organisme, qui a ses fonctions et sa vie. Il sera poussé à la réflexion, son jugement se formera, ses facultés intellectuelles se développeront.

Quand l'élève aura en une certaine mesure le sens de la langue, on pourra lui enseigner la grammaire sous une forme systématique et lui faire faire des traductions d'allemand en français. Les propositions étant autant de jugements qui forment un tout, on ne peut traduire que dans une langue qu'on domine jusqu'à un certain point. Il est presque inutile et même souvent nuisible de faire traduire au commençant dans une langue qu'il ne connaît pas encore suffisamment. En outre les thèmes, au lieu de se composer de phrases détachées, doivent avoir un sens suivi, et, pour le commencement du moins, se rattacher aux morceaux lus. Les sujets traités doivent être tirés de la vie ordinaire, sans cependant vouloir enseigner *par* et *pour* la conversation.

C'est sur une matière vivante que se fera l'étude du vocabulaire et de la langue, et non plus seulement sur des phrases éparpillées, le plus souvent vides de sens. En traduisant des phrases détachées, l'élève n'apprend pas à exprimer des pensées par des mots, mais simplement des mots d'une langue par des mots d'une autre langue, procédé tout à fait mécanique et aboutissant à l'irréflexion.

⁽¹⁾ Observations sur le rôle de la langue française dans nos écoles réales et secondaires. Programm der Berner Kantonsschule für das Jahr 1871.

Tels sont les principes qui tendent de plus en plus à dominer l'enseignement du français et ont fait place à l'ancienne routine. Les ouvrages parus depuis quelques années accusent un immense progrès à cet égard. Citons entre autres les « Livres de lecture » de Bertholet, les « Exercices et lecture » de Rufer, la « Grammaire et Lectures françaises » de Banderet et Reinhard ⁽¹⁾, les méthodes de Baumgartner, d'Alge, etc.

Constatons également que, tout en acceptant les nouvelles idées qui se sont fait jour pour l'enseignement du français, on paraît dans la Suisse allemande ne pas vouloir accepter comme la loi et les prophètes les théories de certains novateurs de l'Allemagne, où, depuis quelques années, sous prétexte de rompre avec la routine, ont surgi parfois les notions les plus bizarres, les plus incohérentes. Il n'y a guère de professeur un peu connu qui ne se croie tenu d'écrire une brochure sur la meilleure manière d'enseigner. Les grammaires sont légion; chaque jour on en voit paraître une nouvelle. Tel de ces prétendus grammairiens veut supprimer les thèmes, tel autre les versions; d'autres encore voient le salut du français dans l'orthographe phonétique, qu'il s'agirait de substituer à l'orthographe usuelle, du moins les premières années de l'enseignement. A cet égard, nous sommes heureux de nous trouver parfaitement d'accord avec les idées exposées par M. le directeur Guex, ancien professeur à l'Ecole cantonale de Zurich, dans un fort beau travail, ⁽²⁾ dont M. Dessoulavy a fait dernièrement ressortir toute la valeur ⁽³⁾. M. Guex, qui a bien soin de ne pas tomber dans des exagérations qui paraissent cependant trouver un certain écho ici ou là en Suisse, dit entre autres : « Il faut se garder d'aller trop loin. Il y a une quantité de phénomènes phonologiques qu'il serait inutile de vouloir, par de longues explications, faire comprendre aux élèves. Bon nombre de ces phénomènes, d'ailleurs, ne peuvent s'observer qu'à l'aide d'un miroir, et l'emploi de cet instrument, qui rend de réels services s'il s'agit de s'observer soi-même, ou voire même dans une leçon particulière, ne saurait être recommandé dans une classe nombreuse, où de pareils exercices sont impossibles.

« Il faut en dire autant des termes techniques dont certains maîtres veulent charger inutilement la mémoire des élèves, des dessins au tableau noir comme moyen intuitif et de ces mille et une considérations physiologiques sur la formation du son.

« On n'aura, pour ne prendre qu'un exemple, pas appris grand' chose à l'élève en lui disant que, pour former l'*r* uvulaire, ce n'est plus la langue, mais la luette qui joue le rôle actif, que la partie dorsale de la langue s'élève jusque vers le palais mou, comme pour la prononciation d'une spirante gutturale, tout en formant,

⁽¹⁾ Voir *L'Educateur* du 15 août 1891.

⁽²⁾ Des recherches phonétiques et de leur application à l'enseignement des langues vivantes.

⁽³⁾ *L'Educateur* du 1^{er} juillet 1891.

vers sa partie médiane, un petit sillon dans lequel la luette vibre librement en avant et en arrière! »

Nous laisserons donc ces petits divertissements, renouvelés du maître de philosophie du Bourgeois gentilhomme, à certains professeurs d'outre-Rhin et à leurs imitateurs — rares heureusement en Suisse — trop imbus de ce pédantisme germanique qu'on décore du nom intraduisible de *Wissenschaftlichkeit*.

Observer en toutes choses le juste milieu est un sage précepte, dont le pédagogue ne saurait se passer. Nous pensons aussi avec M. Guex qu'il suffira pour le professeur de français d'articuler les sons lentement, distinctement et en faisant ressortir avant tout le moment phonétique. Les élèves imiteront sans trop de peine, parce qu'ils auront vu.

D'autre part, il va sans dire que les professeurs, eux, doivent être parfaitement au courant des questions phonétiques.

Trop souvent encore, dans certaines écoles, on élimine des Français capables et l'enseignement est confié à des professeurs qui, pour être forts en philologie moderne et dans la langue des troubadours et des trouvères, sont loin d'être ferrés sur celle de tous les jours.

« Souvent, remarque M. George Dumesnil, les maîtres corrigent chez leurs élèves, avec une instance infatigable, une prononciation qui vaut au moins tout autant que la leur. Ils les tourmentent pour leur faire faire, entre les mots, les liaisons les plus recherchées, ce qui est exécuté d'une manière lourde et pédante. Grâce au double fantôme d'une grammaire insurmontable et d'une prononciation inaccessible, ils finissent par faire du français un épouvantail pour leurs élèves, et j'en ai vu qui, après avoir eu pendant quatre ou cinq ans trois ou quatre heures de leçons par semaine, étaient incapables de dire correctement s'il pleuvait ou s'il faisait beau temps. Il semble que, sur ce point, la pédagogie allemande ait pris à tâche de se contredire elle-même. » ⁽¹⁾

Il faut aussi que le professeur de français ait une connaissance exacte des mœurs et des coutumes du peuple dont il enseigne la langue. M. Maurer, professeur de littérature allemande à l'Université de Lausanne, a présenté à ce sujet des thèses très intéressantes, qui ont été pleinement approuvées au Congrès de Zurich en 1887. ⁽²⁾

En outre la philologie moderne prend chaque jour plus d'importance. « Les langues ne naissent pas, dit Brachet, mais elles se transforment; la philologie cherche la loi de ces transformations, elle a pour instruments l'histoire et la comparaison. Il y a

⁽¹⁾ Citation de la Revue de l'enseignement secondaire et de l'ens. sup. — Encyklopädie des französischen Unterrichts von Otto Wendt, p. 80.

⁽²⁾ Verhandlungen der 39. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Zürich, p. 336.

nombre de faits dont l'histoire de notre langue et l'étude de son état ancien peuvent seuls rendre raison. »

Il s'agit donc de faire marcher de front la justesse théorique et l'utilité pratique, de concilier les exigences de la science et celles de l'école, d'illustrer la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire, de faire du livre non le maître, mais l'instrument du maître.

Trop longtemps on a oublié le précepte de Rousseau : « Le devoir d'un bon maître est moins d'instruire que de conduire ; il ne doit pas donner des préceptes, il doit les faire trouver. »

Tout cela réclame une grande initiative de la part du professeur. Aussi les candidats à l'enseignement doivent-ils s'y préparer spécialement, soit par de bonnes et sérieuses études théoriques et pratiques, soit par un séjour prolongé en pays français, car c'est la valeur des maîtres qui fait la valeur des études.

Henri MÉGROZ.

Quatrième liste de mots simplifiés

(voir l'*Éducateur* du 15 septembre)

Acablant, acablement, acabler, acaparement, acaparer, acapareur, accompagnateur, accompagner, accord, accumulateur, accumuler, accusateur, accusation, accusé, acuser, acquit, acquitement, acquiter, adoner (s'), affermir, affermissement, affilé, affluence, aiguilloner, alée, allemand, alié, alier, ambitionner, aneau, apparaître, appareil, appareillage, appareiller, appareilleur, apparence, apparent, apparition, appartement, appartenir, appétissant, appétit, application, appliquer, apport, apporter, appréhender, appréhension, approbation, approcher, approprier, approuver, assomer, assomoir, attache, attachement, attacher, attaquant, attaquer, atarder, atelage, ateler, attendre, attendrir, atente, attirail, attirant, attraction, au-devant ; balet, baronet, barquerole, battre, battue, bonbone, bonement, bonnet, botier, botine, boutonner, boutonier, boutonnrière, braconage, braconer, bule, bulletin, bulletiniste ; cachoterie, carilloner, carillonneur, carefour, clapement, commandant, commandement, commandeur, commencement, commencer, comment, commerçant, commission, commissionnaire, commissioner, communal, communie, communion, communiqué, communiquer, concessionnaire, condamnation, condamné, condamner, confidentiellement, conexe, conexité, consommation, consommé, consommer, contension, couronner, croute, culoter ; débaras, débarasser, débatre, débouter, déchiffrement, décommander, dédomagement, dégrat, dégomer, dépeletoner, déraisonner, désappointement, désapprouver, désordonné, développement, dommage ; échantillonner, échappée, échaper, échaufé, échaufement, échauffer, échaufourée, écrouter, éfacement, éfaroucher, éfectif, éfectuer, éfectivement, embarras, embarrassé, embarrasser, encrouté, encroutement, endomagé, enjouement, enveloppe, environer, environant ; falloir, festoner, féverole, flater, flaterie, flateur, fonctionnaire, fonctionner, foureau, friponerie, frissonnant, frissonner, frottement, froter, froteur, frotoir ; gavote, gentilhome, gentilhomerie, gramaire, gramairien, gramatical, gramaticalement, gramatiste, grame, grisoner, gromeler ; homage, homasse, honête, honêtement, honêteté, houbloner, houblonnière ; impardonable, imprudament, indécrotable, indépendamment, intensión, intensiónnel, intensiónnellement ; jamboneau, jargonner, juridictionnel ; kilograme, kilogramètre ; languissement, légionnaire, liaisonner, linote, littéraire, litéral, littéralement, littéralité, littérateur, littérature, littoral, lote ; méconnaître, mignone, mignonement, mignonette, moissonner, moissonneur, monaie (monétaire), munitionnaire ; nonchalamement, notament, nule, nulement, nulité ; office, officiel, official, officialité, officiellement, officieux, officieusement, officinal, officine,

ofusquer, oportun, oportunité, oppresser, oppression, ordoner; préocuper, pardonnable, pardonner, pénitenciaire, pénitenciel (pénitencier), perfectionnement, perfectionner, personnage, personnellement, personnalité, pittoresque, polissonerie, pomelé, présidentiel. prétensieux, prétensieusement, prétension, programme, providenciellément; rabatre, racomoder, racomodage, rafermi, rafermir, rafermissement, raisonable, raisonablement, raisonnement, raisonner, ralumer, rapel, rapeler, reportable, reporter, raprendre, rapprochement, ratachement, ratacher, rateindre, rebatre, rebufade, reconnaître, redoner, regrater, renomé, renomer, resentment, resort, resouvenir, ressortir, ressortissant, ressource, revisioniste; silloner, sotement, sotise, souffrir, soupçonner, soupçonneus, stationnaire, stationner, substanciellément, succinctement, surané, sureté; toneau, tonelet, tonelier, tortionnaire, toufe, toufu, traditionnel; visionaire, voute, vouté.

Remarques. — L'*Educateur* a parlé de la simplification de l'orthographe dans les numéros suivants :

Année 1884 : pages 2, 18, 194, 242.

Année 1888 : pages 31, 283.

Année 1889 : pages 278, 304, 323, 329.

Année 1890 : pages 186, 202, 307.

Année 1891 : pages 81, 108, 130, 196, 220, 230, 250, 290, 308, 320.

Voici quelques documents à consulter :

Rapport et compte rendu (2 brochures) du congrès scolaire de 1884 à Genève. — *Orthographe rationnelle* de M. Raoux. 1865. — *Les Cerveaux noirs*, du même, 1878. — Programme officiel de la *Société néographique suisse* (1870, 1878, 1887). — Appréciation de la presse sur le premier ouvrage de M. Raoux. — *Grammaire comparée* de la langue française, de C. Ayer (p. 146). — *La réforme de l'orthographe française* par A. Berchère, 1877. — *La simplification de l'orthographe* par Louis Havet, professeur au Collège de France (Paris : Hachette, 1890). — *La réforme de l'orthographe française* par Michel Bréal (extrait de la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} décembre 1889; Hachette, 1890). — *La réforme orthographique et l'Académie française*, 2^e édition, par Ch. Lebaigue (Paris; Delagrave, 1890). — *Des recherches phonétiques* pour l'étude des langues vivantes, par F. Guex (Zurich, 1890). — Le *Bulletin mensuel* de la *Société de la réforme orthographique* (supplément à l'*Instituteur sténographe*, de Paris, et transformé deux ans après en publication indépendante sous le nom de *Nouvelle orthographe*; ne paraît plus en ce moment, la société ayant fait un déficit. — Le *Signal sténographique et néographique* de Lausanne, seul périodique qui, en Suisse, traite régulièrement de la question dans chacun de ses numéros. — Le *Maître phonétique*, organe de l'association des professeurs de langues vivantes de Paris, etc.

Le document le plus remarquable et le plus volumineux est celui d'Ambroise Firmin Didot, dont la Société phonographique de Lausanne donnait en 1868, un résumé sous ce titre : *Résumé de l'orthographe française ou de la réforme orthographique proposée à l'Académie par M. Didot, imprimeur-libraire de l'Institut, avec plusieurs applications importantes de la phonographie*.

Si les théoriciens d'il y a 23 ans et plus ont dépassé le but, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont provoqué la réflexion sur leur entreprise et que nous leur devons nos progrès.

M. Clédât publie souvent dans la *Revue de philologie française*, dont il est le directeur, d'importants articles. Signalons un des plus récents, celui relatif aux *Consonnes doubles*.

M. A. Ferrier-Houmard propose des réformes⁽¹⁾ qui, à notre sens, doivent être, non pas abandonnées, mais laissées de côté pour le moment, parce qu'elles touchent de trop près à des questions d'étymologie parfaitement tranchées. La nouvelle école tend à redresser les *erreurs* d'étymologie aussi

⁽¹⁾ L'*Educateur* du 1^{er} octobre.

bien qu'à corriger les non-sens et les superfétations, sans contester à l'orthographe ses origines. Comme il ne manque pas de gens malintentionnés, même parmi les pédagogues, pour dire que les réformes demandées conduiront à une orthographe barbare (d'aucuns craignent déjà pour nos bibliothèques), il importe de leur fermer la bouche par des arguments sans réplique; on ne peut s'exposer à les voir prendre prétexte d'un changement, — sans précédent, — à seule fin de généraliser et de nous faire croire que nous sommes des révolutionnaires, au sens habituel du mot. Il faut marcher cependant, et nous marchons. L'*Educateur* a reproduit déjà le texte de la *circulaire ministérielle* du 27 avril ⁽¹⁾. L'Académie, abrogeant l'exception concernant la formation du pluriel des mots latins passés dans la langue française tels quels, va nous permettre d'écrire des *accessits*, des *alinéas*, des *quiproquos*, des *extras*, etc.; la liste complète de ces termes latins a été établie par M. Tronson du Coudray; nous recommandons son ouvrage au lecteur. Le *Rappel*, de Paris, a publié sur la matière un article très intéressant : *Le latin et l'orthographe*, de M. Boss; il a été reproduit par l'*Ecole*, de Lausanne, dans son numéro du 10 septembre.

L. MOGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS

Porrentruy, le 21 novembre 1891.

Monsieur Ed. Clerc, directeur de l'*Educateur*.

Monsieur,

L'article que j'ai écrit dans l'*Educateur* du mois de septembre 1890, sur l'enseignement de la géographie contient une erreur que je viens rectifier en vous priant de bien vouloir insérer ma lettre dans le prochain numéro de votre journal.

Je dis en effet, page 289, que le Bureau topographique fédéral livrait aux instituteurs les cartes de l'atlas Siegfried au $\frac{1}{25000}$ au prix de cinquante centimes la feuille. Cette faveur, ainsi que me le déclare ces jours derniers M. Lochmann, directeur de ce service, a été accordée seulement aux fonctionnaires et instituteurs bernois, par le *Vermessungsbüreau* de l'Etat de Berne, qui ne délivre naturellement que les feuilles se rapportant à ce canton. De là provient la confusion que j'ai commise.

On peut cependant trouver regrettable que les membres du corps enseignant des autres cantons ne puissent être favorisés par leur gouvernement respectif de cette même réduction de prix; car j'ai cru prouver que l'acquisition par chaque classe d'une ou de deux cartes de la commune est indispensable pour la marche rationnelle de l'enseignement de la géographie locale.

Je présente donc toutes mes excuses à mes assez nombreux collègues qui, se basant sur mon information, se sont adressés au bureau topographique fédéral et j'adresse en même temps à M. le directeur Lochmann, mes regrets pour la peine que je lui ai involontairement donnée de répondre à des demandes qu'il lui était impossible de satisfaire.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. ELZINGRE.

Eugène Moine. — Nous avons reçu l'article nécrologique suivant que le manque d'espace nous oblige à abrégé beaucoup :

Le corps enseignant du district de Porrentruy vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Eugène Moine, instituteur à l'orphelinat du Château.

⁽¹⁾ *Educateur* du 15 juin.

Eugène Moine était né à Montignez en 1864. Il fréquenta l'école primaire de son village où il se distingua par son application et par son amour de l'étude. Ses maîtres admiraient son intelligence et la facilité avec laquelle il s'appropriait les connaissances qu'ils cherchaient à inculquer aux élèves. Tous lui prédisaient un bel avenir.

A quinze ans, Eugène Moine entra à l'école normale de Porrentruy, où il fit d'excellentes études. Si j'ai bonne mémoire, il obtint son diplôme en mars 1884 et il fut immédiatement appelé à desservir la classe supérieure des écoles de son lieu natal. Il s'acquitta, en peu de temps, l'estime des parents et l'affection de tous ses élèves dont quelques-uns n'étaient guère plus jeunes que lui. La considération dont notre ami jouissait le fit bientôt appeler à des postes plus lucratifs. De belles propositions lui furent même faites pour l'entraîner dans une autre carrière, mais il les rejeta toutes avec fierté, disant qu'il parcourrait jusqu'au bout celle qu'il avait si noblement choisie et à laquelle il faisait vraiment honneur.

Il y a à peine deux ans que notre collègue avait été appelé à diriger l'école des orphelins du château de Porrentruy. Ses heureuses aptitudes l'avaient fait remarquer de ses supérieurs et elles lui assuraient un avancement rapide. Tout récemment encore, ses collègues du cercle d'Ajoie et du Clos-du-Doubs le nommaient aux fonctions de secrétaire du synode, fonctions que la mort ne lui a pas permis de remplir.

A l'orphelinat du château, Eugène Moine consacrait ses loisirs à l'étude. Pendant les vacances, il avait suivi, avec beaucoup de succès, un cours de travaux manuels à Fribourg et un cours de gymnastique à Lausanne. Il se préparait aussi, par des études spéciales, à subir l'examen en obtention du diplôme secondaire, partageant ainsi son temps entre l'amour de ses chers orphelins qu'il soignait avec autant d'intelligence que de dévouement, et l'amour de l'étude qui a été le culte de sa vie.

C'est à la brèche que la mort est venue le terrasser et le surprendre à l'âge de 27 ans. Notre ami a été frappé d'une façon presque foudroyante, en pleine santé et en pleine force. Personne ne s'attendait à une fin si proche et si profondément triste. Je dis profondément triste pour ceux qui l'ont perdu, pour la jeune fille qui allait devenir la compagne de son existence, pour ses parents qui le chérissaient, pour ses nombreux amis, pour ses orphelins (c'est ainsi qu'il appelait ses élèves) qui, seuls, ont véritablement connu tout ce qu'il y avait d'élévation dans son esprit et de bonté dans son cœur.

E. VAUCLAIR, inst.

VAUD

Enseignement religieux.

Le synode de l'Eglise nationale a eu sa session annuelle les 3 et 4 novembre dernier. Il a pris une série de décisions au sujet de l'enseignement religieux. Les trois suivantes sont de nature à intéresser le corps enseignant primaire.

1^o « Une commission de cinq membres, dont trois délégués par la commission synodale et deux à choisir par le département de l'instruction publique, procédera à une étude comparative des divers manuels actuellement en usage, en vue de l'élaboration d'un nouveau manuel d'instruction religieuse pour les écoles primaires du degré supérieur; elle étudiera l'élaboration d'un ouvrage d'histoire sainte pour le degré inférieur et le degré intermédiaire; son travail achevé, elle fera rapport au synode, qui décidera. »

2^o « Des démarches seront faites pour maintenir dans le programme scolaire les études mnémoniques du psautier, en consacrant au moins une demi-heure par semaine à ces études, et pour obtenir que la connaissance du psautier continue à prendre place dans les objets d'enseignement de l'Ecole normale. »

3^o « Le synode maintient la durée actuelle de l'enseignement religieux et du catéchuménat et ne fait subir aucune modification aux règlements relatifs à cet objet; il statue toutefois qu'au cas d'une réduction sensible du nombre des catéchumènes de 2^e année, les conseils de paroisse seront invités à faire rapport à la commission synodale, afin que celle-ci puisse soumettre des propositions au synode. »

Ces décisions sont extraites d'un compte rendu de journal que nous avons tout lieu de croire exact. Elles nous suggèrent quelques réflexions brièvement résumées ci-après.

La libération des écoles à 15 ans, qui se généralise au point de devenir la règle, faisait couramment envisager la possibilité de réduire d'un an la durée du catéchuménat. Une solution dans ce sens aurait avantageusement mis fin à l'état de choses actuel en permettant de délimiter nettement les parts de l'école et du catéchisme : obligations scolaires jusqu'à 15 ans, catéchuménat de 15 à 16 ans. L'an dernier, l'*Educateur* avait soutenu ce point de vue par l'organe de son correspondant, qui avait cru devoir prendre la défense des droits de la santé de l'écolier astreint à l'instruction religieuse. Certes, l'avis exprimé naguère n'avait pas qualité pour revendiquer l'autorité d'un oracle; en revanche, il était l'écho de plaintes qui ne sont ignorées de personne. Le synode a donc eu des motifs graves pour décider le maintien intégral du *statu quo*. Nous voulons croire cependant que cette décision ne signifie pas conservation absolue et indéfinie de la pratique aujourd'hui suivie, qui n'est qu'un pis aller. Des raisons valables plaident en faveur de ce qu'on peut appeler une action combinée de l'instruction religieuse et de la discipline scolaire : nous admettons volontiers et passons sans insister. Mais nous persistons à demander qu'on en arrive à ne plus partager la même demi-journée entre l'école et le catéchisme; cet empiètement d'un domaine sur l'autre est, sans conteste, préjudiciable à l'instruction religieuse en premier lieu, à l'école ensuite, dont il trouble les leçons à toutes les heures de la journée, au catéchumène surtout, trop souvent soumis à des exigences qui confinent à l'absurde.

La décision reproduite sous n^o 1 prévoit, si nous comprenons bien, un premier manuel historique et un deuxième manuel pour servir de guide à un enseignement religieux dogmatique dans le degré supérieur de l'école primaire. Si le synode a voulu, en abandonnant au Département de l'instruction publique le choix de deux des membres de la commission chargée de l'étude des manuels, que le corps enseignant fût représenté dans cette commission, nous pensons qu'il a été habile et qu'il a bien fait. En matière d'enseignement il est sage de savoir compter sur la collaboration consciencieuse et intelligente des praticiens du concours desquels on ne peut se passer, de se souvenir qu'on a parfois « besoin d'un plus petit que soi ». Ici, nous irions même plus loin que le synode. Le représentant du corps enseignant appelé à faire partie de la commission des manuels pourrait fort bien ne se croire lié que par ses opinions personnelles. C'est pourquoi nous demandons une consultation générale du corps enseignant avant l'adoption définitive d'un ouvrage quelconque destiné à l'enseignement religieux dans les écoles. L'expérience encore récente du manuel Durand, trop théologique pour être simple, est à elle seule assez instructive pour engager à ne pas recommencer de la même manière.

Aux termes de la décision n^o 2, c'est en dehors des deux heures réglementaires affectées à l'enseignement religieux que devrait être pris le temps réservé à la mémorisation du psautier. Au cas où le synode et avec lui le corps dont il peut passer pour être le représentant voudraient assumer leur part des obligations découlant d'une responsabilité que le maître d'école a assez chèrement payée, nous n'aurions rien à objecter, sinon que la loi et le règlement qui l'interprète s'opposent formellement à un pareil marché. La séparation de l'enseignement religieux des autres branches est en soi discutable. Mais aujourd'hui ce principe est consacré par la loi, sur laquelle le Département se gardera de porter la main.

E. F.

GENÈVE

Dans une fort belle conférence faite dernièrement à la Société pédagogique genevoise, M. W. Rosier, professeur de géographie, retraçait l'histoire de la cartographie en Suisse. Avec MM. Am Rhyn et le Dr Graf de Berne, il la divise en trois périodes, ce que prouvaient d'ailleurs d'une façon évidente de très intéressants spécimens de cartes de différentes époques, ainsi que des reproductions de cartes anciennes et fort rares, étalés sous les yeux des auditeurs nombreux et attentifs. La 1^{re} période, ère de tâtonnements, s'étend jusqu'en 1790; alors, la plupart du temps, l'artiste dessine les contours au jugé; la deuxième période dite de transition va de 1790 à 1832; l'on remarque déjà plus de précision dans les évaluations des distances et des altitudes, ainsi que des procédés de représentation plus perfectionnés; la carte de la Suisse de Meyer d'Aarau, qui appartient à ce moment, est une œuvre remarquable; enfin, la période moderne commence en 1832, époque où le bureau topographique fédéral, ayant à sa tête le général G.-H. Dufour, entreprit de dresser la carte de la Suisse en se basant sur des données mathématiques exactes. Il fallut alors établir la triangulation de notre pays au moyen de laquelle la position d'un point quelconque peut être déterminée avec une précision absolue. Quant aux moyens de représentation, on adopta le système de la lumière oblique qui permet de donner une illusion complète du relief du sol.

L'apparition de la carte de Dufour, avec sa précision mathématique, son éclairage oblique et son souci de la représentation pittoresque est donc une œuvre maîtresse, point de départ de la cartographie véritablement scientifique.

De nos jours, cette science, qui est tout à la fois un art, a fait de grands progrès et l'on peut signaler comme fort remarquable l'atlas Siegfried, polychrome et à courbes de niveau, ouvrage qui a dignement continué l'évolution. Au procédé des hachures, on a combiné et même quelquefois substitué celui des courbes de niveau et on est arrivé à obtenir des cartes qui joignent une exactitude parfaite à une représentation si nette du relief qu'elles paraissent être de véritables photographies du pays.

Toutefois, rien ne fait prévoir qu'on s'arrêtera là et la carte fédérale est à peine révisée sur les données scientifiques modernes que des hommes de progrès cherchent des procédés nouveaux en vue de dresser des cartes d'école réunissant toutes les qualités qu'on peut exiger de la cartographie contemporaine. D'intéressants essais d'une espèce de perspective cavalière ont été tentés par Becker pour le canton de Glaris, Am Rhyn, Imfeld, etc., afin de donner, plus encore que la carte de Dufour, la sensation du relief. La phototypie résoudrait la question, n'étaient le temps et les frais que ce procédé entraîne.

Tout fait donc prévoir que, sous peu, nos classes seront dotées, pour l'enseignement de la géographie, d'un matériel à la hauteur des exigences nouvelles.

* * *

Signalons, en passant, l'apparition d'un livre qui vient d'être adopté pour nos écoles par la Commission scolaire du canton de Genève: c'est la II^e partie du cours de langue maternelle de B. Dussaud. J'aurai l'occasion de reparler en détail de cette II^e partie, ainsi que de la I^{re}, qui est depuis deux ans en usage dans les 3^{me} et 4^{me} années des classes primaires.

* * *

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Emile Cambessédès, ancien inspecteur des écoles du canton de Genève, ancien conseiller d'Etat. Je reviendrai prochainement sur la carrière de cet homme distingué.

Louis FAVRE.

Berne. — Le Grand Conseil a voté, après de laborieuses discussions, la loi sur l'enseignement primaire. Nous reviendrons sur cet important objet dans notre prochain numéro.

— Mme Ernst à Aarwangen et M. J. Mützenberg à Zweisimmen viennent de terminer leur 50^{me} année d'enseignement. Ces jubilés ont donné lieu à des manifestations très sympathiques de la part des populations.

Zurich. — 145 communes avec 21,110 élèves réguliers ont introduit la gratuité complète du matériel scolaire, 63 communes avec 4951 élèves la gratuité partielle. Enfin dans 163 communes le matériel des 13,139 élèves est à la charge des parents.

Grisons. — A la majorité de 240 voix le peuple a repoussé une légère augmentation du traitement du personnel enseignant. Elle paraissait cependant bien légitime, puisqu'il s'agissait de porter de 340 à 400 francs la part de la commune et celle de l'état de 160-200 à 200-250 francs, pour cinq mois d'école.

Italie. Dans l'année scolaire 1888-89, lisons-nous dans *Il nuovo Educatore* d'octobre dernier, on comptait dans le royaume 44,664 écoles publiques élémentaires de jour et 2,908 écoles irrégulières. C'est à peu près une école pour 670 habitants. (Nous avions, alors, en Suisse, d'après le *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz* en moyenne une école pour 330 habitants.)

De ces écoles régulières 39,397 étaient du degré inférieur et 5267 seulement du degré supérieur.

Ces écoles sont desservies par 48,569 instituteurs des deux sexes, y compris les sous-maîtres, suppléants et élèves-instituteurs ou novices (tirocinanti).

Le nombre des écoliers fréquentant les classes était de 2,059,389 dans les écoles régulières et de 85,172 dans les irrégulières. Il s'agit d'enfants de 6 à 12 ans. C'est une moyenne d'environ 7,02 écoliers pour 100 habitants, tandis que la Suisse compte 16 écoliers pour 100 habitants.

Il est bon de remarquer que cette moyenne, si faible comparée à la nôtre, varie suivant les régions. Dans le Piémont, 99,19% des enfants vont à l'école, tandis qu'en Calabre, nous n'en trouvons que 33,74%.

H. BLASER.

Un M. Molkenboer, à Bonn, cherche à réagir contre l'esprit de certains maîtres et de certains manuels, qui prêchent la haine entre les nations. Il a pour cela fondé la *Ligue pédagogique internationale de la paix*. En 1883, la ligue ne comptait que 25 membres; aujourd'hui elle en compte 2321, dont 35 en Suisse. Une section suisse s'organise avec M. Schmid, maître réel à St-Gall, comme président et M. Gattiker, instituteur à Zurich, comme secrétaire. La cotisation annuelle est d'un franc.

Nous formons des vœux pour le succès de la ligue, car nous savons en Suisse que l'on peut être patriote sans pour cela haïr les autres peuples. Que cela soit plus difficile à pratiquer et par conséquent à prêcher dans d'autres pays, c'est malheureusement vrai, et nous ne nous chargerions pas pour notre part d'indiquer comment pour le Français le patriotisme est compatible avec l'amour de l'Allemand.

E. C.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Vocabulaire: Bonheur, malheur; heureux, bienheureux, malheureux — peine, peiner, pénible — satisfaction, satisfait, satisfaire — habitude, habi-

tuer, habituel, etc. — *douce*, fém. de *doux* — *sûr*, *sûre*, *sûreté*, *sûrement* — *envie*, *envier*, *envieux* — *n'est-ce pas?* forme interrogative de : *ce n'est pas* — *facile*, *utile*, *docile*, masc. — *vertueux*, adj. de vertu; *courageux*, adj. de courage — *accomplir*.

DICTÉE

Mes enfants, votre *bonheur* et vos *peines* dépendent en grande partie de vous. Si vous vous conduisez bien, vous en éprouverez une douce *satisfaction*; si vous prenez de bonnes *habitudes*, votre éducation en sera plus *douce*, plus *facile* et plus *sûre*.

Vous avez *envie*, n'est-ce pas? de devenir des hommes *utiles* et *vertueux*; alors, profitez de vos jeunes années, soyez *courageux* et *dociles*, *accomplissez* vos devoirs de chaque jour, écoutez les leçons que vous recevez à l'école.

L. BORNET.

Exercices: 1^o Les élèves copieront cette dictée en employant la 2^{de} personne du singulier: *Mon enfant, ton bonheur et tes peines dépendent*, etc.

2^o Ils indiqueront un dérivé de chacun des mots suivants: *Enfant*, *peine*, *dépendre*, *grand*, *doux*, *bon*, *facile*, *sûr*, *envie*, *utile*, *année*, *courageux*, *docile*, *jour*, *école*. — *Enfance*, *pénible*, *dépendance*, etc.

DEGRÉ MOYEN

Vocabulaire: *Etendre*, extension — *plan*, hom.: plant* — *dessin*, dessiner, hom.: dessein (projet) — *parc*, parquer — *embellir*, de beau, belle — *résidence* — *conserver* — *simplicité*, simple, simplifier — *naïveté*, de naïf — *profession*, professer, professeur — *excellent*, excellence, excellemment — *pieux*, adj.; un *pieu* (subst.) — *causer*, causerie — *que tu pusses* (imparf. du subj.) — *manquer*, manque, manquement.

DICTÉE

La réputation du jardinier Lenôtre s'était *étendue* non-seulement en France, mais dans l'Europe entière. De toutes parts, on s'adressait à lui pour en obtenir des *plans* et des *dessins* de jardins et de *parcs* destinés à *embellir* les *résidences* royales et les châteaux des grands seigneurs. Lenôtre n'en *conservait* pas moins la *simplicité* de ses manières et la *naïveté* de sentiments qu'il devait à sa *profession* et aux exemples de son *excellent* père, dont il garda jusqu'à la fin le plus *pieux* et le plus tendre souvenir. Trois mois avant la mort de Lenôtre, le roi qui aimait à le voir et à le faire *causer*, le mena dans ses jardins et, à cause de son grand âge (il avait quatre-vingt-huit ans), le fit mettre dans une chaise que les porteurs roulaient à côté de la sienne et Lenôtre disait là: Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu *pusses* voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne *manquerait* à ma joie.

SAINT-SIMON.

Exercices: 1^o Après l'avoir écrit sous forme de dictée, les élèves reproduiront ce morceau de mémoire. On leur fera remarquer soigneusement le plan suivi par l'auteur: a) Réputation de Lenôtre; b) sa simplicité; c) honneur que lui fait le roi; d) ce qu'en dit l'heureux jardinier.

2^o Ils indiqueront les mots simples qui ont servi à former: *Réputation*, *jardinier*, *seulement*, *adresser*, *obtenir*, *embellir*, *résidence*, *royal*, *simplicité*, *naïveté*, *sentiment*, *porteur*, *promener*. — *Réputer*, *jardin*, *seul*, etc.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Vocabulaire: *Négligence*, négligent, négligemment — *incurie* (in, préf. négatif) et *cure* (soin) — *inévitablement*, (de in et de éviter) — *s'accumuler* (de ad et cum) — *égout*, de goutte, égoutter — *humidité*, humide — *uniforme* (une seule forme) — *indolence*, indolent — *pittoresque* — *multicolore* (à plusieurs couleurs) — *façade*, de face — *faïence* — *ça et là*, *ci et là* (sans trait d'union) — *briquette*, diminutif de brique — *portefaix* (en un seul mot comme portefeuille) — *mule*, *mulet*, *muletier* — *ballotter*, de ballot.

DICTÉE

Ce qui frappe tout d'abord à Rio de Janeiro, c'est la *négligence* et l'*incurie*. Des rues étroites, *inévitablement* creusées au milieu d'une rigole, où *s'accumulent* les impuretés de toute espèce; point d'*égouts*, un aspect de délabrement général résultant en partie de l'extrême *humidité* du climat; une expression *uniforme d'indolence* chez les passants: voilà pour faire une singulière impression. Et cependant l'effet *pittoresque* est tel, du moins aux yeux d'un voyageur, que tous ces défauts disparaissent. Tous ceux qui ont visité une de ces vieilles villes portugaises des tropiques se rappellent les rues étroites, les maisons *multicolores* garnies de lourds balcons, les *façades* peintes ou plaquées de *faïences* criardes et tachées *çà et là* par la chute d'une de ces *briquettes*. Ceux-là savent quel charme ils ont ressenti en dépit de la malpropreté et du manque des choses les plus nécessaires. Et puis les groupes de la rue! Ici, les noirs *portefaix* à moitié nus, fermes comme des statues de bronze, sous les lourds fardeaux qui chargent leurs têtes et qui semblent rivos à leurs crânes; là des prêtres en longue robe et en bonnet carré; plus loin les *mules ballottant* deux paniers remplis de fruits et de légumes: n'est-ce pas là un tableau bien fait pour absorber l'intérêt d'un nouveau venu?

L. AGASSIZ.

Exercices: 1° Les élèves indiqueront le sens des mots: *incurie*, *égout*, *délabrement*, *indolence*, *pittoresque*, *tropique*, *multicolore*, *faïences criardes*, *ballotter*, *absorber*.

2° Ils feront entrer les mots en italique dans des phrases de leur choix.
Ex.: Cet élève a montré beaucoup de *négligence* dans ses devoirs écrits. — Pestalozzi s'efforça de lutter contre l'*incurie* des parents pour l'éducation de leurs enfants, etc.

A. GRANDJEAN.

Problèmes pour les sociétaires.

Solutions du N° 23.

Quand dans deux multiplications les produits sont égaux, il faut que le rapport des multiplicandes soit l'inverse du rapport des multiplicateurs.

Il en résulte que si l'on intervertit les multiplicateurs, le rapport des produits devient le carré de celui des multiplicandes.

Dans notre problème, les multiplicateurs sont les nombres d'œufs portés par les 2 garçons, les multiplicandes sont les prix de vente des œufs. Le rapport des produits quand on a interverti les multiplicandes est

$$\frac{27}{12} \text{ ou } \frac{9}{4}$$

Le rapport des multiplicateurs sera donc la racine carrée de $\frac{9}{4}$ ou $\frac{3}{2}$.

Les 300 œufs seront donc partagés proportionnellement aux nombres 3 et 2.

Le premier avait 180 œufs.

Le second 120 œufs.

On en déduit le prix des œufs qui est fr. 0.10 pour le premier et fr. 0.15 pour le second.

J. DENIS, Plainpalais.

Solution algébrique.

Soient: x le prix d'un œuf du premier;

y le prix d'un œuf du second.

De la troisième donnée du problème nous tirons:

$$\frac{2700}{y} = \text{nombre d'œufs du premier.}$$

$$\frac{1200}{x} = \text{nombre d'œufs du second.}$$

$$\text{D'où } \frac{2700}{y} + \frac{1200}{x} = 300 \quad (1)$$

La seconde donnée nous permet de poser:

$$\frac{2700 x}{y} = \frac{1200 y}{x} \quad (2)$$

$$\begin{aligned} \text{D'où } 2700 x^2 &= 1200 y^2 \\ 9 x^2 &= 4 y^2. \end{aligned}$$

En extrayant la racine carrée, nous trouvons $3 x = 2 y$ ¹⁾
et $x = \frac{2 y}{3}$

En remplaçant x par sa valeur dans l'équation (1) nous aurons

$$\frac{2700}{y} + \frac{1200 \times 3}{2 y} = 300$$

d'où l'on tire $y = 15$ centimes.
 $x = 10$ centimes.

Le premier avait $\frac{2700}{15} = 180$ œufs.

Le second $300 - 180 = 120$ œufs.

G. BÜNZLI, St-Blaise.

Solutions exactes: Une abonnée, Le Locle; MM. E.-H. Guénot, Landeron; H. Javet, Môtier-Vully; Th. Mœckli, Neuveville; P. Favre, Peseux; E. Briaux, Belmont; C. Romy, Moutier; Ch.-U. Perret, La Sagne; L^s Coulon, Chaux-de-Fonds; Pilet, Trélex.

Problème No 24.

Trouver 2 multiples de 7 dont la somme et la différence soient des carrés parfaits.

Adresser les solutions jusqu'au 12 décembre à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles, Le Locle.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons d'Histoire nationale et d'histoire générale, par Henri Elzingre, maître à l'Ecole cantonale de Porrentruy, seconde édition. — Ouvrage primé par la Commission bernoise des moyens d'enseignement et recommandé aux Ecoles primaires et secondaires par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. — Manuel adopté pour l'enseignement primaire dans le canton de Neuchâtel, et inscrit au Programme général. — 269 pages 13/19 cm. — Fr. ? — Lausanne, F. Payot, 1891.

A notre époque à tendance utilitaire et où le temps accordé à chaque branche d'enseignement se restreint toujours davantage, quelle est la part de l'histoire dans le programme de l'école publique? N'est-ce pas une des branches dont le champ est de plus en plus restreint? Il le semblerait: la loi neuchâteloise prescrit simplement l'enseignement de l'histoire *nationale* pour l'école primaire et de l'histoire *suisse* pour l'école complémentaire. Cependant nous ne pensons pas qu'on ait voulu défendre toute incursion dans le domaine de l'histoire générale, lorsque cela est nécessaire pour étudier certains faits de première importance, la Révolution d'Amérique par exemple, avec laquelle notre histoire n'a aucun lien direct.

1) Il n'y a pas à se préoccuper de la seconde racine $-3x = -2y$, car elle revient à la première par un changement de signe.

M. Henri Elzingre, déjà avantageusement connu par ses manuels géographiques, a partagé cette manière de voir dans le plan de l'ouvrage dont nous annonçons la publication. Il y a introduit un certain nombre de chapitres qui appartiennent à l'histoire générale : Invasion des barbares, Propagation du christianisme, Mahomet, Charlemagne, Rodolphe de Habsbourg, Concile de Constance, Gutenberg, Guerres d'Italie, Luther, Guerre de trente ans, Gustave-Adolphe, Frédéric-le-Grand, Washington, la Révolution française, la Restauration. — La connaissance de ces faits est évidemment indispensable.

Quelques erreurs, faciles à redresser, se sont glissées dans le texte. Nous en signalerons quelques-unes.

La colline où les nobles furent vaincus par les bourgeois de Berne en 1298 est le *Dornbühl* (Grand Daguet I p. 162); — la bataille d'Héricourt a eu lieu le 13 novembre 1474 (Ibid. p. 349); — l'assemblée convoquée par Charles-Quint à Worms en 1521 était une *diète* (Reichstag) plutôt qu'un *concile*; — l'Edit de restitution est de 1629 (Plöetz, Auszug, p. 290); — la Diète suisse était composée, pendant l'Acte de médiation, d'un député par canton et de deux par Etat de plus de 100,000 habitants.

Enfin quelques coquilles d'imprimerie : page 119, Colomb fut mis *au fer*, et p. 178 : Cette révolution (de Henzi) n'eut aucun *ressentiment* (pour *retentissement*) dans la campagne.

L'ouvrage est bien écrit et, par les nombreux et intéressants détails qu'il renferme, très propre à captiver l'attention des élèves. Cette seconde édition contient une heureuse adjonction, ce sont les résumés chronologiques et historiques, que nous aurions voulu voir encore plus nombreux mais comprenant des périodes moins étendues.

En résumé, ce manuel nous a laissé une excellente impression et nous le recommandons vivement aux élèves et à tous ceux qu'intéresse l'étude féconde de l'histoire.

Eug. BERGER.

Abrégé d'histoire suisse par Henri Cuchet, chef d'institution. 114 pages, 12/18 cm., fr. 1. — Genève, R. Burkhardt, 1891.

Aux conférences générales de 1890, les instituteurs neuchâtelois disaient : « Si un nouveau livre pour l'enseignement de l'histoire devait voir le jour, nous le voudrions simple, clair, et orné de nombreuses vignettes, de cartes et de gravures. » Nos vœux sont réalisés. M. H. Cuchet, pédagogue si connu et si regretté à Genève, a élaboré, peu avant sa mort, un « Abrégé d'histoire suisse » qui est certainement, dans son genre, le manuel le plus parfait que nous ayons eu jusqu'à ce jour. En une centaine de pages et dans un style toujours très simple et très correct, l'auteur raconte les mémorables actions de nos aïeux, les événements importants dont notre patrie a été le théâtre depuis les temps préhistoriques des « lacustres » jusqu'à la revision de 1874. Il s'attache surtout à bien caractériser les différentes époques, à montrer le développement lent, mais régulier de la civilisation dans notre pays et à jeter une vive lumière sur la portée morale des faits : « C'est là, » dit-il, « ce qui constitue, à proprement parler, le meilleur de l'enseignement historique. »

Pas d'accumulation de noms propres de personnes : les figures principales et rien de plus; peu de dates : « les apprendre toutes, c'est vouloir n'en connaître aucune »; une division rationnelle des matières en chapitres, et des chapitres en paragraphes courts se prêtant admirablement aux répétitions. Car, il est à peine besoin de le dire, l'« Abrégé » de M. Cuchet ne doit pas remplacer la parole vivante du maître, ce manuel n'est pas même destiné à aider l'instituteur dans la leçon à donner, « son emploi est borné à celui d'un « memento »; dans le livre se trouvent résumés, condensés, les traits principaux de l'explication du maître; en le lisant, en l'étudiant, l'élève reçoit comme par suggestion l'ensemble de ce qui lui a été dit : la vue d'un détail, d'un endroit connu rappelle le tout, l'apparition dans le lointain du clocher natal évoque un monde de souvenirs. »

Ajoutons que l'auteur a eu grand soin de ne pas isoler notre histoire nationale ; à tout instant il fait voir les relations de la Suisse avec l'étranger et, en quelques mots, il parle des peuples dont les destinées ont été mêlées aux nôtres. Chaque chapitre se termine enfin par un résumé très concis, qui rappelle beaucoup le système des « jalons » employé dans nombre de classes. Une petite chronologie met en relief les dates contenues dans le chapitre, tandis qu'à la fin du manuel, une chronologie générale renferme toutes celles qui ont été citées dans le livre. L'ordre d'entrée des cantons dans la Confédération est en outre indiqué à part.

Nous apprécions trop *l'enseignement par l'image* pour passer sous silence les charmantes zincographies, les intéressants croquis à la plume, semés à profusion dans le manuel. Ici, ce sont les habitations lacustres avec leurs pilotis et leurs ponts ; là, le château féodal avec ses tours et ses créneaux ; ailleurs le paysage féerique de Chillon et de l'esthétique Dent du Midi : puis un « serment des trois Suisses » point banal ; des croquis d'armes anciennes, hallebarde, épée à deux mains, arbalète, morgenstern ; les figures de Jules César, Charlemagne, Charles le Téméraire, Zwingli, Calvin ; un « Luther » vraiment imposant ; les monuments de Winkelried, de St-Jacques, de J.-J. Rousseau, de Dufour ; le portrait de celui qui le premier a entrevu la méthode intuitive, Pestalozzi ; enfin des représentations de batailles d'après des tableaux ou des gravures célèbres.

Quand nous aurons encore dit que cinq cartes aident à la compréhension du texte et montrent à l'enfant les agrandissements successifs de la Confédération, on comprendra qu'il n'y ait rien d'exagéré dans notre complète admiration pour cet ouvrage.

Education morale et patriotique ! tel doit être le but de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, et le livre de M. Cuchet y contribuerait pour une bonne part s'il était adopté pour nos classes. P.-E. STUCKI.

Sténographie Duployé, 14^e édition, 126 pages, 14/23 cm. Franco : 3 fr. Paris, Sanard, Derangeon et Cie, 174, rue Saint-Jacques, et dans toutes les librairies de l'étranger.

Il est inutile de rappeler ici les nombreux avantages de la sténographie. L'usage de cette écriture devient général. Comme on l'a dit, tout le monde devrait savoir sténographier *par le temps qui court*.

La sténographie Duployé est incontestablement l'un des systèmes français les plus répandus et dont l'avenir est certain. Un signe pour chaque son, des monogrammes faciles à former et à lire, suffisent pour la rendre accessible et profitable à tous. La méthode renferme de nombreux exercices ordonnés avec beaucoup de soin. Après avoir expliqué la décomposition des mots, le maître passe à leur représentation sténographique, d'abord par sons isolés, puis par syllabes et enfin par mots. Des textes sténographiques en regard desquels se trouve la traduction en écriture ordinaire servent de modèles à l'élève.

On sait que presque tous les systèmes sténographiques français sont géométriques, c'est-à-dire qu'ils se servent de la ligne droite et de la ligne courbe dans toutes leurs combinaisons. Dans le système Duployé, la droite s'unit sans angle à la courbe ; c'est ce qui fait son originalité et sa supériorité, l'angle étant une cause d'arrêt de la plume.

La sténographie Duployé a été récompensée plusieurs fois, notamment aux expositions universelles de Paris en 1878 et 1889, où elle a obtenu une médaille d'or. Elle est adaptée à l'allemand, à l'anglais, à l'arménien, au danois, au flamand, à l'italien et au turc.

La sténographie est synthétique : elle permet d'écrire des mots et même des phrases avant qu'on soit arrivé à posséder l'alphabet entier et toutes les règles de liaison. On en peut donc tirer profit dès les premières heures avec les monosyllabes. Ce n'est jamais une étude ingrate quand on sait se *hâter lentement*.

L. MOGEON.